



*L'Antre-Temps*

En savoir plus sur la garde en milieu familial :



La responsable en service de garde en milieu familial a comme mandat d'accompagner l'enfant en appliquant un programme éducatif afin de favoriser le développement global de l'enfant et de l'amener à s'adapter à la vie en collectivité. Ce programme éducatif vise également le développement de saines habitudes de vie, alimentaires et de comportements qui influenceront positivement sa santé et son bien-être.



Un service de garde en milieu familial est fourni par une personne dans une résidence privée où elle reçoit, de façon régulière, six enfants, au maximum, âgés de la naissance à cinq ans incluant ses propres enfants. Elle peut recevoir jusqu'à neuf enfants si elle est assistée.

Un service de garde en milieu familial, c'est un peu le prolongement de la vie familiale. Une relation étroite se crée entre le parent et la responsable de garde. Nous encourageons les parents à la lire attentivement la régie interne de la responsable du service de garde afin d'établir, dès le départ, quelles sont les attentes mutuelles visant à partager des intérêts et des valeurs communes.

Avec son engagement envers le CPE-BC, la responsable en milieu familial reçoit:

- Formation et perfectionnement annuel
- Soutien pédagogique au besoin
- Trois visites de surveillance annuellement

La responsable se doit de respecter certains critères de reconnaissance telles que: vérification d'absence d'empêchement, liers soins à jour, perfectionnement annuel, assurances...